



Lettre d'information

Jeudi 3 octobre 2019, l'ensemble des Maisons de naissance a rencontré la Direction générale de l'Offre de Soins au sujet de leur avenir.

Pour rappel, les Maisons de naissance ont une autorisation de fonctionnement expérimental pour une durée de 5 ans.

Si rien ne bouge, cette expérimentation prendra fin le 23 novembre 2020. Pour les femmes et leur offre de santé, les Maisons de naissance sont un véritable progrès : accouchement et suivi pré- et post-natal. L'expérimentation est un vrai succès dans un contexte qui dénonce les violences obstétricales, car elles proposent une alternative à la structure hospitalière pour un accouchement physiologique dans des conditions de sécurité optimales.

Cependant, ni les sages femmes ni les usagers ne savent aujourd'hui ce qu'il adviendra de leur projet à l'issue de la période expérimentale, et ce malgré la rencontre avec la Direction générale de l'Offre de Soins. Tout peut s'arrêter du jour au lendemain, aussi bien pour les professionnels que pour les parents et futurs parents qui souhaiteraient pouvoir bénéficier du choix de leur suivi.

C'est pourquoi les Maisons de naissance et leurs adhérents se mobilisent actuellement pour que l'aventure se poursuive. De nombreuses actions sont prévues et notamment une journée nationale d'accueil, d'ateliers et de rencontres le **23 novembre prochain**, afin de sensibiliser les citoyens, les politiques et les médias.

Chacun d'entre nous a le pouvoir d'agir pour la liberté de choix !

Doumaïa
pour l'ensemble des Maisons de naissance

